



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-032

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : Mme MUNOZ Marie-Thérèse à Mme CANTIER Nadège – Mme GALLO Anne à M. CHEVALIER Mickaël – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme ROMERO-PORTRAT Manuela.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, explique au Conseil Municipal que le Comité Social Territorial, consulté le 15 juin dernier, a délivré un avis favorable à l'unanimité concernant la modification du tableau des effectifs selon les propositions ci-dessous :

Créations de poste, suite à avancements de grade :

Filière technique : 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal ; 1 poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe.

Suppressions de postes : des créations de postes non utilisées et révoquées figurent encore au tableau des effectifs. Il est donc nécessaire de les supprimer afin de mettre à jour ce tableau.

Filière administrative : 5 postes d'attaché territorial - 4 postes de rédacteur ;

Filière médico-sociale : 4 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe ;

Filière technique : 2 postes de technicien – 2 postes de technicien principal 1^{ère} classe – 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe – 3 postes d'ingénieur – 1 poste de contrôleur de travaux – 4 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe – 4 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe – 5 postes d'adjoint technique – 3 postes d'Agent de maîtrise – 1 poste d'agent de maîtrise principal ;

Filière culturelle : 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe – 1 poste d'aide bibliothécaire – 1 poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Filière police : 2 postes de gardien-brigadier.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'avis favorable délivré par le Comité Social Territorial le 15 juin 2023 ;

Entendu l'exposé de Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe,

Après en avoir délibéré, **A LA MAJORITÉ, PAR 15 VOIX POUR ET 2 ABSECTIONS - M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette :**

- **APPROUVE** les créations et suppressions des postes au tableau des effectifs communaux ainsi qu'elles ont été présentées et figurant ci-dessus ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs communaux ;



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-032

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux ajustements budgétaires en conséquence ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 0 6 JUIL 2023
et publié, affiché ou
notifié le ... 0 6 JUIL 2023
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU